



- Heure de vie de classe n°2 -

"Election des délégués"

(séance entière)

Le délégué : mode d'emploi

L'élève délégué :

- Représente la classe, il est son porte-parole au conseil de classe,
- Aide et conseille les élèves, c'est un médiateur,
- Organise l'aide entre les élèves,
- Dialogue avec les élèves et les adultes de l'établissement, il est donc un relais,
- Favorise le dialogue avec l'ensemble des élèves de la classe, il est un animateur.

L'élève délégué N'EST PAS :

- Un « chef » qui chercherait à faire régner sa loi dans la classe, quelqu'un profitant de son statut pour faire ce qu'il veut,
- Un bouc émissaire en cas de problème,
- « La personne à tout faire »,
- Un « facteur » chargé de distribuer tous les documents qui sont transmis aux élèves,
- Un rapporteur,
- Le responsable des affaires des autres,
- Il n'a pas de privilège, mais sa fonction doit être respectée.

Son rôle tout au long de l'année scolaire :

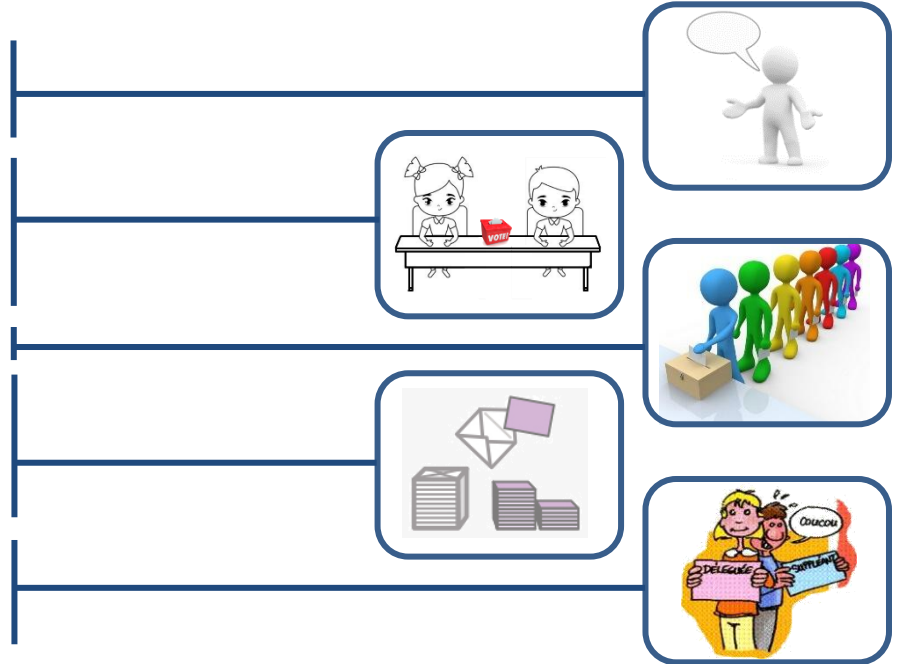
- L'élève délégué bénéficie d'une formation définissant son rôle et ses domaines d'intervention,
- Il prépare, participe et rend compte aux autres élèves des conseils de classe auxquels il assiste,
- Il prévient son suppléant, le professeur principal et la CPE en cas d'empêchement pour un conseil de classe,
- Face à certaines informations, les délégués doivent rester discrets et savoir les garder pour soi,
- Ils peuvent être réunis pour dialoguer ou être informés sur des sujets qui préoccupent l'ensemble des élèves au collège,
- Ils doivent être à l'écoute de tous leurs camarades afin de pouvoir améliorer la vie de la classe,
- Ils doivent respecter et aider les autres.



Déroulement des élections des délégués

L'élection se fait par un scrutin en deux tours dont voici les étapes :

1. Lecture des professions de foi des binômes d'élèves se présentant pour l'élection,
2. Désignation de deux assesseurs pour appeler les votant, les faire signer la liste d'émargement et vérifier le vote dans l'urne,
3. Vote des élèves présents,
4. Vérification par les adultes encadrant et les assesseurs du bon nombre de bulletin de vote,
5. Dépouillement des bulletins,
6. Résultats du premier tour,
7. Second tour,
8. Résultats définitifs.



Résultats des élections pour la classe de : 5^{ème}B

Binômes se présentant aux élections des délégués :

- _____ (titulaire) & _____ (suppléant)
- _____ (titulaire) & _____ (suppléant)
- _____ (titulaire) & _____ (suppléant)
- _____ (titulaire) & _____ (suppléant)
- _____ (titulaire) & _____ (suppléant)

Résultats :

Délégués élus :

- _____ (titulaire) & _____ (suppléant)
- _____ (titulaire) & _____ (suppléant)

Félicitation à tous les participants pour le courage qu'ils ont eu de se présenter et bravo à nos délégués titulaires & suppléants de 5^{ème}B pour leur élection !